



**Intervention de la Palestine lors de la 199<sup>ème</sup> Session  
du Conseil Exécutif le 12-04-2016**

Je vous remercie Monsieur le Président,

Je souhaiterais dire que je n'entends pas répondre aux interventions en particulier celles qui n'ont aucun intérêt.

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour la bonne conduite des travaux de cette commission et pour tous les efforts que vous avez déployés afin de tenter de parvenir à un consensus sur ces projets de décisions. Je voudrais particulièrement remercier Madame Eliana Zugaib, Ambassadeur du Brésil, pour ses efforts de médiation entre les parties concernées conformément à votre requête.

Nous savons que ceux qui ont voté contre la première résolution ont différentes motivations et raisons : politiques, commerciales, économiques et parfois même historiques. Mais une contradiction demeure; ces pays prétendent être les promoteurs de la démocratie et des droits de l'Homme. Comment peuvent-ils alors s'opposer, en l'espèce, à une résolution réclamant le respect des traités internationaux et notamment ceux en lien avec les domaines de compétence de l'UNESCO. Commençons par respecter ces traités, cela serait un message très positif.

A ceux qui se sont abstenus, je dirais que votre message est ambigu. Vous nous signifiez votre indifférence quant au principe de respect des droits des peuples dans les domaines de compétence de l'UNESCO. C'est décevant.

Enfin, Monsieur le Président, la délégation de la Palestine souhaiterait remercier tous les membres du Conseil exécutif qui ont voté en faveur du droit des enfants palestiniens à l'éducation ainsi que le droit du peuple palestinien à sauvegarder son patrimoine et préserver le caractère distinctif de ses villes historiques, en particulier, Jérusalem, capitale de la Palestine.

Merci Monsieur le Président